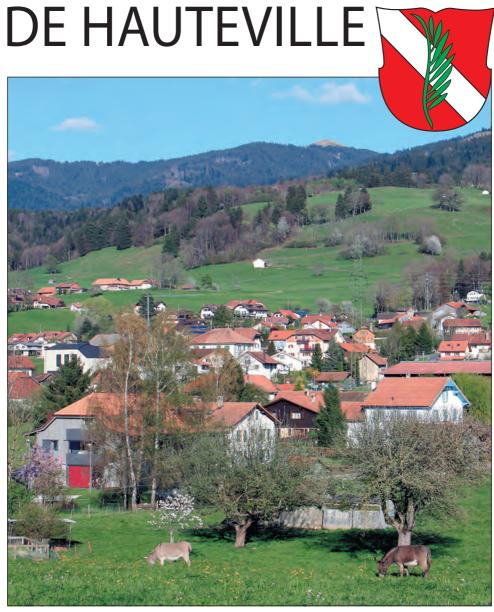
# )))L'ECHO





# BibliotHèque Lis-Moi tout

Livres pour adultes et enfants

Chemin des branches 5

à HAUTEVILLE



#### Horaires

Lundi : 17h-18h15 Mercredi : 14h-16h

1er samedi de chaque mois : 10h-11h15

Vacances scolaires : fermé

Vacances d'été : consulter notre site

Gratuit pour les petits

(en dessous de la classe de 3H)

#### Contact

lis-moi-tout@hotmail.com https://lismoitout.wixsite.com/bibliotheque









#### Nouvelle législature - Conseil communal

Voici le résultat des élections communales du 7 mars 2021. Sont élus à Hauteville au 1<sup>er</sup> tour:

- Bapst Bernard
- Débieux Nicolas
- Ecoffey Yannick
- Revaz Christophe
- · Schouwey Dominique



De gauche à droite: Yannick Ecoffey, Christophe Revaz, Bernard Bapst, Dominique Schouwey et Nicolas Débieux

Les élus vous remercie de votre soutien et de la confiance témoignée. Ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour répondre à vos attentes.

Le nouveau Conseil communal entre en fonction de suite après l'assermentation prévue le samedi 24 avril 2021. Pour tenir compte des mesures sanitaires liées à la pandémie actuelle, cette dernière aura lieu à la préfecture par région. C'est ainsi que nos élus se retrouveront avec les conseillères et conseillers des communes de la Rive droite.

La répartition des dicastères sera définie lors de la première séance du Conseil communal, le lundi 26 avril. Elle sera rendue publique par un tous-ménages et par une information et la mise à jour des données sur le site Internet de la commune.



RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE CHEZ VOUS, EN TOUTE SIMPLICITÉ, AVEC GRUYÈRE ÉNERGIE!



Retrouvez toutes nos offres sur: www.gruyere-energie.ch Contact: T +41 26 919 23 23 office@gruyere-energie.ch



#### Merci Thierry

Thierry Piller quitte le Conseil communal au terme de cette législature. Arrivé en septembre 2018, à l'âge de 21 ans, il s'est parfaitement intégré au sein des membres du Conseil. Il s'est occupé notamment des dicastères du feu, des routes et de la salle Otavela. Le Conseil communal le remercie sincèrement pour son engagement et le travail fourni pour la collectivité publique de son village d'Hauteville. Cette expérience de siéger au sein d'un exécutif sera certainement un atout pour le futur. On lui souhaite bon vent pour son avenir.



#### Nicolas Débieux, nouvel élu au Conseil communal

Pour remplacer Thierry Piller qui n'a pas renouvelé son mandat suite à son départ de la commune, c'est Nicolas Débieux qui a accepté de se présenter et qui a été brillamment élu le 7 mars dernier. Nous le laissons se présenter:



Âgé de 37 ans, j'ai effectué ma scolarité obligatoire dans le district de la Glâne. Par la suite, j'ai obtenu un CFC d'électronicien ainsi qu'une maturité technique. Au terme de ces formations, je me suis engagé dans l'Armée suisse où j'y ai travaillé en tant qu'officier contractuel. Depuis 2009, j'exerce la profession de gendarme au sein de la Police cantonale fribourgeoise.

Je me suis établi à Hauteville en 2018 avec ma future femme. Déjà émerveillé par la géographie de notre village, j'ai décidé cette année de m'intéresser à sa population et de passer du temps pour le bon fonctionnement de notre commune.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour sa disponibilité et lui souhaitons beaucoup d'intérêt, de satisfaction et de réussite dans sa nouvelle fonction au service de la collectivité.

Il faut de la motivation et une certaine dose de courage pour siéger aujourd'hui dans un exécutif communal. La critique est souvent plus vive que la reconnaissance. Preuve en est les nombreux sortants, dont plusieurs syndics, qui n'ont pas été réélus. Nos cinq élus n'en ont que plus de mérite.

#### Marthe Passaplan a fêté ses 90 ans

Marthe Passaplan est née le 23 mars 1931 aux Bregoz, à Hauteville. Un village et une maison natale qu'elle n'a quittée que quelques années pour aller travailler dans la restauration à Leysin et Vevey. A son retour... et pour le plus grand bonheur de ses neveux et nièces... elle est entrée chez Nestlé à Broc. En 1991 elle prend une retraite bien méritée qu'elle partage pendant de nombreuses années avec son frère Philippe et sa sœur Aline.

Une délégation du Conseil communal s'est rendu à son domicile pour lui remettre un cadeau et lui adresser au nom de toute la population ses meilleurs vœux de santé.





#### Félicitations à Thomas Kolly

Thomas Kolly de Hauteville a remporté les championnats de Suisse juniors de skicross, le dimanche 7 mars à la Lenk.

«Je ne m'attendais pas à gagner! Le parcours, ma technique, mon ski préparé par mon serviceman (son papa): tout a été parfait», s'est exclamé Thomas au journaliste de La Gruyère. «En finale, je me suis retrouvé en tête dès la sortie de la gate (portillon de départ). J'étais alors certain de rester en tête jusqu'en bas et je n'ai pas regardé derrière moi. A l'arrivée, c'était indescriptible.»

Thomas n'a pu contenir ses émotions face à ces parents. «Entre le Covid et les résultats qui n'arrivaient pas, ma saison n'a pas été simple jusqu'ici. J'ai pleuré en repensant à tout le travail

effectué à l'entraînement. Cela a fini par payer.»

Une déception tout de même pour Thomas. Son nom n'a pas été retenu pas Swiss-Ski pour les championnats du monde juniors en Russie. Son très jeune âge – il n'a que 17 ans – en est certainement la raison principale. Mais le jeune homme a montré toute sa motivation, sa ténacité et son talent. Nul doute qu'il nous réserve encore d'autres belles surprises pour ces prochains hivers.

Toute la population d'Hauteville se joint au Conseil communal pour féliciter Thomas Kolly pour sa très belle performance et pour lui souhaiter un avenir radieux dans sa passion.

#### AVS - Qui doit cotiser?

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS / AI / APG. En 2021, ce sont les personnes nées en 2001 qui entrent dans le cercle des cotisants.

Les personnes sans activités lucratives sont tenues de régler les cotisations dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur 20<sup>e</sup> anniversaire. L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite (64 ans pour les femmes, 65 pour les hommes).

Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations et de bénéficier, le moment venu d'une rente AVS ou Al complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins Fr. 956.00 de cotisations par année. Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

Les étudiantes et étudiants suisses et étrangers domiciliés en Suisse paient une cotisation de Fr. 478.00 (cotisation minimale) dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit leur 20<sup>e</sup> anniversaire. Sur le montant des cotisations s'ajoutent encore 5% de frais d'administration. Les étudiantes et étudiants exerçant une activité lucrative paient des cotisations à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur 17<sup>e</sup> anniversaire.

Chèque-emploi.ch: Si vous employez une personne à domicile, babysitter, femme de ménage, jardinier, elle peut être déclarée facilement avec le chèque-emploi.

La bourse est versée en une fois, à la fin de l'année scolaire. Les apprenti-e-s et étudiant-e-s majeur-e-s doivent se présenter personnellement à l'administration communale.



#### Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Hauteville sont convoqués en assemblée ordinaire le

#### lundi 19 avril 2021, à 19h00 à la salle **OTAVELA**

#### **TRACTANDA**

- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
   Il peut être consulté au bureau communal ou téléchargé sur le site Internet de la commune
- 2. Comptes de fontionnement et des investissements 2020
  - 2.1. Présentation
  - 2.2. Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
  - 2.3. Approbation
- 3. Présentation du plan financier
- 4. Règlement des finances: présentation et approbation
- 9. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

#### Administration communale

La commune d'Hauteville recherche

#### une collaboratrice administrative à 40 %

Entrée en fonction: 1er septembre 2021 ou à convenir

Contact: Administration communale 026 915.92.00 (pendant les heures d'ouverture)

Délai de postulation: vendredi 21 mai 2021

Par courriel: commune@hauteville.ch

Par courrier: Conseil communal, mention «collaboratrice administrative»

Route de la Gruyère 118, 1648 Hauteville

L'annonce détaillée et le cahier des charges sont disponibles sur le site

internet: www.hauteville.ch

RÉSULTAT COMPTES 2020	COMPTES 2020	ES 2020	BUDGET 2020	T 2020
COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Charges	Produits	Charges	Produits
0. Administration	892,389.15	552'021.70	893,279.00	531,319.00
1. Ordre public	66'453.50	48,229.00	111,644.00	72,251.00
2. Enseignement et formation	839,969.05	109'454.60	856,976.00	137,850.00
3. Culte, culture et loisirs	66,396.65	3,844.60	50,054.00	
4. Santé	223'639.35	231.00	218'014.00	4,500.00
5. Affaires sociales	340'933.15	876.70	343'861.00	700.00
6. Routes et chemins	143'134.25	311.25	128'623.00	
7. Eau, environnement et aménag.	317,722.89	272'061.81	229,930.00	207,370.00
8. Agriculture, forêts, tourisme	45'793.65	12'848.85	46,743.00	
9. Finances, impôts et immeubles	504'231.14	2'473'210.72	498'258.00	2'324'481.00
Totaux	3'440'662.78	3'473'090.23	3'377'382.00	3'278'471.00
Rés. compte de fonctionnement	32'427.45			98'911.00
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
0. Administration			15,000.00	
1. Ordre public				
2. Enseignement et formation			20,000.00	
3. Culte, culture et loisirs				
4. Santé				
5. Affaires sociales				
6. Routes et chemins	5,794.15		11,900.00	
7. Eau, environnement et aménag.	187'637.00	36'334.15	769,000.00	429'400.00
8. Agriculture, forêts, tourisme	11,308.50		20,000.00	
9. Finances, impôts et immeubles	17,148.85		20,300.00	
Totaux	221'888.50	36'334.15	856'800.00	429,400.00
Rés. compte des investissements		185'554.35		427'400.00



PLUS FORTS ENSEMBLE

### REDÉCOUVREZ NOS ACTIVITÉS SPORT ET FORMATION A L'EXTÉRIEUR

**MARS 2021** 







- Oes activités outdoor 14+1 (14 participants + 1 monitrice/moniteur)
  - > Gym outdoor
  - > Nordic Walking
  - > Balades: durée 45 60 minutes





Soutien pour l'inscription au vaccin COVID



Gym à la télé: sur la chaîne La Télé Vaud Fribourg du lundi au vendredi à 9h et 11h, sur Canal Alpha (Jura) du lundi au vendredi à 10h « **En parler** » lors d'un entretien téléphonique

L'Office fédéral des assurances sociales subventionne ce cours parce qu'il aide particulièrement à lutter contre les atteintes liées à l'âge.

#### **INFOS ET INSCRIPTIONS**

www.fr.prosenectute.ch PRO SENECTUTE FRIBOURG Passage du Cardinal 18 1700 Fribourg

sportetformation@fr.prosenectute.ch 026 347 12 40 026 347 12 93 (n° direct sport, formation et loisirs)

#### Bourses d'études et d'apprentissage

Le Conseil communal d'Hauteville alloue en fin de chaque année scolaire, à tous les apprenti-e-s et étudiant-e-s de la commune âgées de moins de 25 ans, une bourse d'étude de Fr. 200.00. Cette bourse est versée sans condition de ressources des parents.

#### Demande pour l'obtention de la bourse communale

La demande doit être présentée à l'administration communale, au plus tard jusqu'au 30 septembre 2021, accompagnée:

- de l'attention de formation année 2020-2021;
- d'un numéro IBAN de compte postal ou bancaire.

La bourse est versée en une fois, à la fin de l'année scolaire. Les apprenti-e-s et étudiant-e-s majeur-e-s doivent se présenter personnellement à l'administration communale.

#### Votations et élections

#### Rappel des consignes pour le vote anticipé:

- Vous avez la possibilité de voter à réception de votre matériel de vote, soit en déposant votre enveloppe directement dans la boîte à lettres de la commune, soit en la déposant dans une boîte postale. Dans ce cas, vous devez affranchir votre enveloppe.
- Vous devez tourner votre certificat de capacité de manière à ce que l'adresse de la commune et votre signature apparaissent dans la fenêtre. En effet, le bureau de vote doit pouvoir identifier les votants et valider le vote en contrôlant la signature.
- Le certificat de capacité doit impérativement être inséré dans l'enveloppe et signé, sous peine de nullité.





#### Frédéric Marchon

M 079 362 26 66 frederic.marchon@mobiliere.ch

Agence générale Bulle Jacques Yerly mobiliere.ch/bulle

la Mobilière



Plantations - Taille - Entretien Aménagements – Pierres naturelles

Kevin Morel, route d'Impart 45 1648 Hauteville - 079 916 08 94

www.paysages-jardins-morel.ch



## Menuiserie François Passaplan

Charpente - Rénovation

1648 Hauteville

**7** 079 230 27 19



SUR RENDEZ-VOUS

026 912 38 90 079 537 85 39 Béatrice Brodard Route de la Fin 42, 1648 Hauteville

#### Nouvelle déchetterie intercommunale

Les communes de Botterens, Corbières et Hauteville ont le plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans la nouvelle déchetterie intercommunale, ouverte depuis le 6 mars 2021. Leur objectif est d'offrir aux habitantes et habitants de nos trois communes une infrastructure efficiente, proche de chez eux et surtout qui répond aux défis d'une gestion des déchets toujours plus complexe.

La déchetterie intercommunale est située à Corbières, Impasse Pra Girard 2. Elle est accessible à pied ou en voiture.

L'Info déchets 2021, que vous avez reçu début mars, vous donne toutes les informations pratiques et de précieux conseils pour assurer un service de collecte écologique, économique et efficient des déchets valorisables et non valorisables. Vous pouvez également le télécharger au format PDF sur le site internet: <a href="www.hauteville.ch">www.hauteville.ch</a>.

Les ordures ménagères, représentant la part des déchets qui ne peut pas être recyclée, doivent être placées dans des sacs poubelles ordinaires, puis déposées dans un compacteur au moyen d'une carte magnétique. A Hauteville, le compacteur reste situé à la route de l'Eglise 10, en-dessous de l'ancienne déchetterie.

Pour les heures d'ouvertures ou pour connaître le montant des taxes, veuillez consulter le cahier *Info déchets 2021*. Vous pouvez également télécharger sur le site internet le nouveau règlement communal adopté lors de la dernière assemblée.

Quant à la place pour le dépôt des branches et la déchetterie au centre du village d'Hauteville, elles sont toutes deux fermées.



Les quatre gardiens de la déchetterie. De gauche à droite: Jean-Jacques Ruffieux (responsable), Grégory Meige, Serge Zillweger, Corentin Martin



Faites de nous votre banque principale: toute la région vous en sera reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.



Ouvrons la voie

#### **SENIORS+**

#### Bénévoles à votre service!

Depuis la fin de l'année passée, la commission des Seniors a pu transmettre au Secrétariat communal une liste de bénévoles, disposés à rendre de menus services aux personnes âgées qui n'ont pas de la famille ou des voisins disponibles dans un proche entourage.

Chers Seniors, si vous vous trouvez dans une situation ou vous ne savez plus comment vous dépatouiller, alors appelez le Secrétariat communal!

Le Secrétariat vous mettra en contact avec l'un des bénévoles de la liste... et le tour est joué!

En cette période de Covid-19, nous vous demandons à vous et aux bénévoles de prendre toutes les mesures de protection officielles (masque, désinfection, etc.)!

**Nouveaux bénévoles:** si des citoyens-ennes de Hauteville souhaitent mettre leurs services à disposition des personnes âgées, merci de transmettre vos coordonnées au Secrétariat.

«Prenez bien soin de vous!»

#### Brochure infos

Nous vous rappelons que vous trouvez sur le site Internet de notre commune la brochure éditée par le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) dont le titre est:

#### «Des infos, des réponses pour bien vieillir en Gruyère.»

Le lien est le suivant: Organisation – Services publics – Concept Senior+ et à la fin de l'article vous cliquez sur – Brochure – Offre à l'intention des Seniors.

**Version papier:** pour ceux qui n'ont pas de liaison Internet, ou tout simplement pour ceux qui aiment encore toucher du papier, il vous suffit d'en demander une version papier au Secrétariat de la commune! Bonne lecture!

#### Nouvelle déchetterie

Vous avez reçu début mars la brochure «Info déchets 2021».

Nous vous rendons attentifs que, pour les personnes à mobilité réduite, un service de ramassage à domicile centralisé a été mis en place pour les trois communes (voir page 7 de la brochure): il vous suffit d'appeler l'administration communale de Corbières!

NOVEMBRE 2020 - N° 69

026.915.92.00

#### Numéros utiles <u>Téléphone</u>

Secrétariat communal

lundi: 15h00-18h30 jeudi: 08h00-11h00 mardi: 14h00-16h00 ou sur rendez-vous

e-mail: secretariat@hauteville.ch - caisse@hauteville.ch

controle.habitant@hauteville.ch

internet: www.hauteville.ch

Contrôle des habitants 026 915 92 02 Caisse communale 026 915 92 01 026 915 92 02 Salle du conseil (lundi 18h30 - 20h00) Syndic (Bernard Bapst) 079 292 50 57 Ecole d'Hauteville 026 915 27 98 Accueil extrascolaire 079 899 99 38 Complexe communal (salles de classes) 026 915 23 03 Ecole de Corbières 026 915 06 31 Ecole de Villarvolard 026 915 32 09 Etat civil - Bulle 026 305 14 17 Agent AVS (Claudia Kolly) 026 915 92 02 Commandant du feu (118) 079 792 44 05 Cure de Bulle 026 919 61 00 079 649 60 84 Cure de Bulle (urgences) Assistante pastorale (Marie-Jocelyne Pittet) 026 921 31 17 026 306 40 00 Hôpital / Ambulance Médecin de garde 026 304 21 36 026 350 11 44 Pharmacie de garde

#### Publication / Rédaction

La rédaction remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Commune de Hauteville – **Rédaction de l'Echo** Raiffeisen IBAN CH22 8015 5000 0030 4217 1

Responsable de rédaction:

Bernard Bapst 079 292 50 57 bernard.bapst@ezv.admin.ch Rédacteur:

Jean-Marie Castella 079 328 16 37 jm.castella@parvis.ch

#### Vos informations sont les bienvenues!